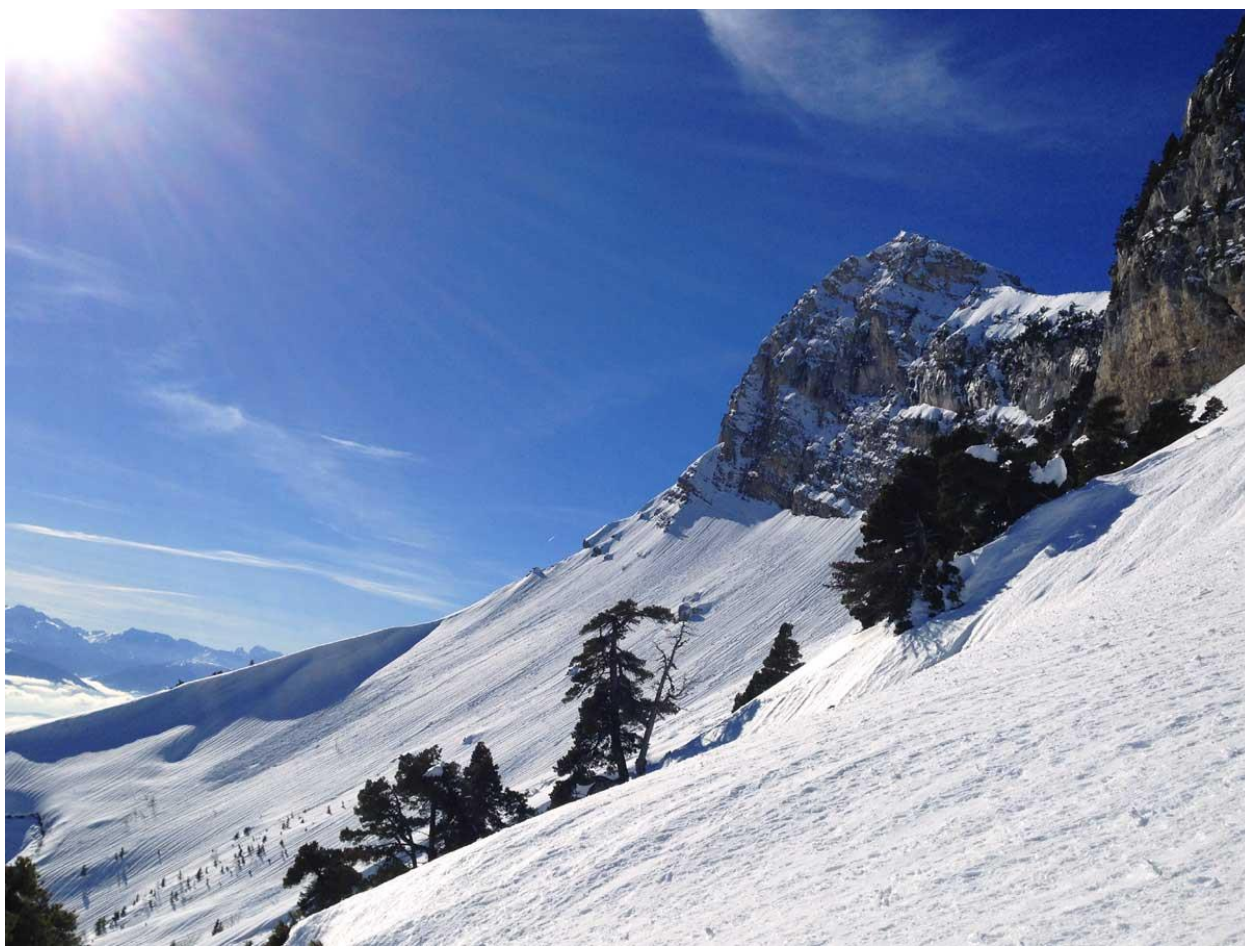


SKI DE RANDO DANS LES BAUGES

Randonnées en étoile en chambre d'hôtes
4 jours, 3 nuits, 4 jours de ski



Au départ d'un « camp de base » dans le village du Chatelard, au cœur du Parc Naturel des Bauges, nous parcourons les plus beaux itinéraires du massif.

L'hébergement dans les chambres d'hôtes de votre guide permet une grande souplesse ! Chaque jour il choisit la randonnée selon les conditions nivo-météo pour profiter de la meilleure neige !

La faible fréquentation de ce massif est un atout de tranquillité et promet de belles traces en perspectives !

PROGRAMME

Jour 01 : Station du Semnoz

Petite station et grands espaces en ski de randonnée et en hors-piste. Des belles descentes à ski dans des larges paysages face au Mont Blanc, le Lac d'Annecy et les Hautes Bauges. Vous améliorez votre technique et votre confiance en toute neige et hors-piste - La recherche DVA – La Nivologie – Les mécanismes de prises décisions - Les manipulations montées / descente du matériel de ski.

Jour 02 à Jour 04 : En fonction des conditions météo et du niveau du groupe, nous pourrons réaliser plusieurs sommets tel que :

La Dent des Portes : LE spot ski de rando facile d'accès avec un bel enneigement !

D+ 800m / D- 800m

Combe d'Arclusaz : d'accès facile cette haute combe est un lieu de pastoralisme ancien (monastère de Bellevaux). C'est un site majeur du Massif des Bauges qui offre de nombreuses possibilités, dont la descente par le Bottier sur la Chapelle de Bellevaux. Nous aurons une vue splendide sur les Grandes Alpes.

D+ 1000m / D- 1100m

Bonnet de Chernel – Dessous de l'Arcalod : au cœur de la réserve des Hautes Bauges, nous skierons au-dessous de l'Arcalod, point culminant du Massif.

D+ 1000m / D- 1000m

Le Mont Colombier : sommet central, le Colombier nous offre un panorama sur le Massif des Bauges, la Chartreuse, les Belledonne ainsi que sur le Mont Blanc. A la clef, une belle descente par sa face ouest ou sa face nord.

D+ 1050m / D- 1050m

Roc de Poyer : le paradis secret de ceux qui pratiquent le ski de randonnée ! très peu fréquenté, ce lieu promet de belles premières traces.

D+ 950m / D- 950m

LES POINTS FORTS

- La proximité et le choix des sites au cœur de l'hiver
- L'hébergement tout confort à deux pas de notre bureau montagne.

TRÈS IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de modifier le programme quelle qu'en soit la cause (conditions météorologiques, nivologie, niveau technique des participants, logistique, ...) dans le souci d'un meilleur déroulement de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le jour 01 à 7h00 au Châtelard (73).

Accès par la route : Depuis Aix les Bains (30 kms), sortie Aix Nord autoroute A41, suivre Massif des Bauges en passant par Grésy sur Aix, Cusy, Lescheraines puis le Châtelard.

Accès par le train : Autocar Francony depuis les gares d'Aix les Bains d'Annecy ou de Chambéry. Horaires sur le site www.francony.com ou au 04 79 54 81 23.

ATTENTION PAS DE BUS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

Parking : Vous garez votre véhicule au lieu de rendez-vous (parking non gardé mais sûr en face de la Mairie). Si possible, nous privilégions le covoiturage entre le guide et les participants pour se rendre sur les sites depuis votre hébergement.

DISPERSION

Le dernier jour au village du Châtelard vers 16h.

Hébergement avant ou après la randonnée : voir rubrique dates et prix

FORMALITES

Durant le séjour, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Prérequis : Vous avez déjà fait quelques sorties et vous souhaitez aller plus loin dans la préparation des sorties : leurs choix, les prises d'informations, la météo (nivologie, bulletin de risque d'avalanche, lecture de cartes et cartes colorisées pour connaître l'inclinaison des pentes et construire une trace en sécurité.

Vous avez quelques expériences en ski de randonnée. Vous skiez « toutes neiges » et vous êtes capable de descendre une piste noire.

Niveau physique II : Pour ce programme il est essentiel d'avoir une bonne condition physique pour apprécier le ski de randonnée. Les montées sont de 800m à 1000m de dénivelé positif, soit de 2h à 3h30.

Niveau technique II : Intermédiaire, le ski de randonnée est envisagé comme une découverte et une mise à niveau des techniques. Les itinéraires sont construits pour permettre des temps d'initiation et/ou de perfectionnement.

Votre engagement personnel : La réussite de votre séjour passe par une préparation physique (quelques footings) si vous vous sentez juste.

Apprentissage technique :

- Vous améliorez votre technique et votre confiance en toutes neiges. Vous allez apprendre et revoir les manipulations du matériel de ski de randonnée montée et descente ainsi que la recherche DVA et l'auto-secours, les premières approches essentielles de la nivologie et les mécanismes de prise de décisions.

HEBERGEMENT

Hébergement en chambre d'hôte dans une vieille bâtisse au centre du bourg du Châtelard.

2 à 4 personnes par chambre.

Nuit et petit déjeuner à l'hébergement

Chacun prépare son pique-nique (cuisine à disposition et commerces à proximité)

TRANSFERTS INTERNES

Covoiturage avec les voitures des participants.

GROUPE

Séjours destinés aux groupes de 4 à 6 personnes.

Pour groupe de 2 à 3 personnes nous contacter

PORTAGE DES BAGAGES

Portage réduit, un sac à la journée d'environ 6kg.

ENCADREMENT

Un moniteur national de ski ou guide de haute montagne.

MATERIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel de ski n'est pas comprise dans le forfait.

Il faut être équipé de matériel de randonnée alpine : ski, chaussures, bâtons, peaux et couteaux.

LOCATION DE MATERIEL DE SKI DE RANDO

Vous devez être en possession de votre matériel au moment du Rendez-vous.

Comptez environ 180 € pour une location de 4 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux).

Il faut nous communiquer vos taille, poids et pointure à l'inscription.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Un sac à dos suffisamment grand pour contenir le repas de midi, gourde et/ou thermos, les vêtements chauds, le matériel de sécurité. Un volume de 40 litres est une bonne base.

Une tenue de ski de randonnée adaptée (1 veste et 1 pantalon techniques et imperméables, des t-shirts et des collants respirants).

Des couches de vêtements pour avoir chaud : une veste polaire ou une doudoune, et une micro-polaire.

2 à 3 paires de chaussettes de ski !

Un bonnet très chaud

Un survêtement et sous-vêtements de rechange

Une boîte hermétique (type Tupperware) pour la salade du pique-nique.

Et pourquoi pas une spécialité de votre région à partager avec vos compagnons de séjour

Obligatoire : Gourde si possible isotherme, couteau, couverts

2 paires de gants chauds

Lunettes de soleil très protectrices

1 rouleau d'Elastoplaste 8 cm (Sert à tout : ampoules, traumatisme, etc....)

Ecran total et crèmes pour les lèvres et le visage

Conseillé : La « double-peau » pour soigner les ampoules (qui se trouve en pharmacie)

Lunettes de vue de rechange en cas de casse

Des bouchons d'oreilles Ear ou boules Quies



DATES ET PRIX

Prix par personne : 815 €

Du 04 au 07 février 2026

Du 04 au 07 mars 2026

Départ serein : la veille du départ, votre nuitée en chambre double ou twin avant votre séjour 74€ / personne en demi-pension

Si vous souhaitez louer le matériel avec notre partenaire, votre présence est indispensable donc prévoir une arrivée la veille entre 17h30 et 18h30.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour
- L'encadrement
- L'hébergement en chambre d'hôtes (chambre double ou twin) en demi pension (dîner, nuit et petit déjeuner)
- Les pique-nique des jours 2,3,4
- Le prêt du matériel technique de sécurité (DVA, sonde ainsi que la trousse de secours et la radio du guide)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (prévoir location à l'avance)
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous ET pour aller au départ des randonnées
- Les assurances annulation assistance rapatriement interruption de séjour
- Les transferts de l'hébergement jusqu'au départ de la randonnée (nous privilégierons le co voiturage lorsque ce sera possible)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN